

# BULLETIN

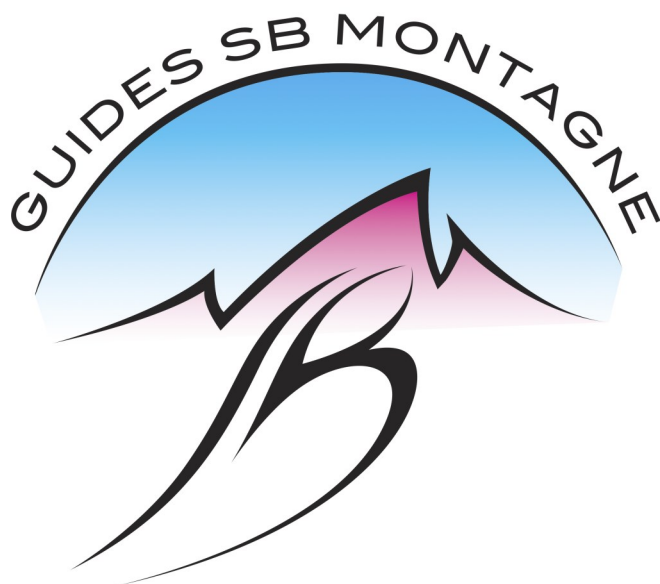
## N° 4 / 2025

Club Alpin Suisse  
section La Dôle



# SECTION LA DÔLE

Sur la poudre d'Arolla - Photo Bastien Dayer



# pharmacie**plus** du marché **aubonne**

Solange Barbay - Linda Cretegy - Pharmaciennes



*A l'écoute de votre santé*

**Médicaments traditionnels  
Médecines alternatives**

Conseils et assortiment en homéopathie,  
huiles essentielles,  
fleurs de Bach, spagyrie

Ouvert tous les jours : **Lu-Ve**: 8h -12h /13h30 -18 h 30 - **Sa**: 8h -12h/13h30 -16h

Tél.: 021 808 50 43 - [pharmaciemarche@ovan.ch](mailto:pharmaciemarche@ovan.ch)

## Remise des textes

pour le prochain bulletin (n° 5/2025 - parution fin novembre 2025)

**Date limite 19.11.2025**



Merci de respecter ce délai afin que nous puissions inclure vos documents dans la nouvelle édition!



Adresse pour l'envoi: **bulletin@cas-la-dole.ch**

### Important pour tous les documents

Les nommer en respectant l'exemple ci-dessous:

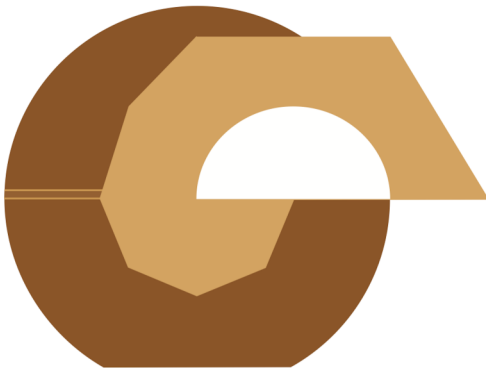
« 15 octobre 2022 Cervin 1 » = « 20221015Cervin1 », « 20221015Cervin2 » etc.

### Pour le texte

- Format A5.
- Texte dans un fichier « Word » en pièce jointe.
- Police: Times New Roman 11 / Alignement: Justifié / Espace de paragraphe: 0 en-dessus - 4 pt en dessous.
- N'oubliez pas le nom de celui qui a écrit le rapport (*en italique*).
- 2 à 3 photos **haute résolution en pièces jointes séparées.**

Inutile de les intégrer dans le document, la mise en page est à refaire lors de l'intégration dans le bulletin. Pour la même raison, il est inutile de soigner la mise en page. **Absolument éviter les photos échangées par « WhatsApp ».**

Merci pour votre collaboration !



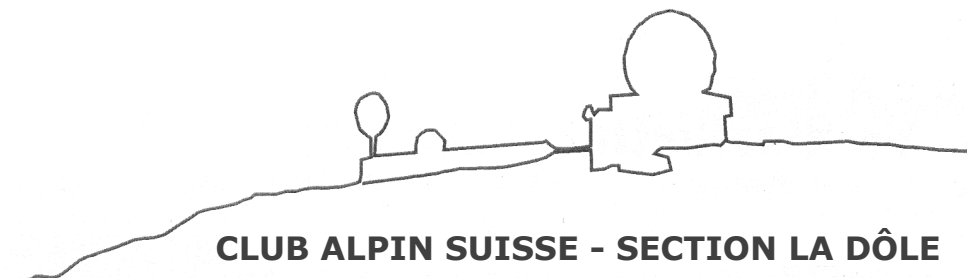
Chabloz, Chiovini  
et Associés Sàrl

1183 Bursins  
021 824 15 47  
info@pikbois.ch

Charpente Isolation(isofloc) Sous-couverture Ferblanterie – Couverture Rénovation

**Isolant éco-responsable**

**isofloc®**



## CLUB ALPIN SUISSE - SECTION LA DÔLE

### Editorial

Allez, il pleut mais j'ai mes baskets, ma Garmin. Je sors de la voiture. Je n'ai qu'une heure pour courir. Le joli chemin dans la forêt me mènera à travers champs. Je commence à partir dans mes pensées.

L'autre soir, quand toute ma petite famille dormait, j'ai regardé "Kaizen" en replay. Tout le monde parle de ce film, de ce jeune "prodige", exemple d'une génération. Donc pour avoir un avis objectif, je lance le film. OK de belles images, ok un défi incroyable, ok un dépassement de soi, ok un message pour les jeunes pour les inviter à sortir et se "sentir vivants".

Je pense à mon réveil à 6h30 après une nuit entrecoupée plusieurs fois: à 1h l'ainée cauchemarde; à 3h, la petite fait pipi au lit; à 5h, mon chéri part au travail. Fatiguée ? Je ne peux pas me le permettre. "Kaizen", quel drôle de choix pour le titre de film: je connais ce terme de mes collègues et clients japonais, quand ils parlent de leur approche d'amélioration continue dans l'industrie. Le youtubeur lui, veut faire référence au dépassement de soi, à l'amélioration continue de sa propre personne, à travers son défi alpin, ou justement, himalayen (mais quel rapport avec le Japon?).

#### Bulletin CAS, Section La Dôle

Septembre 2025 - No 4 - Année 79

Parution : 5 fois par année

Editeurs : Jac Flückiger, Raymond Ruchet

Email : [bulletin@cas-la-dole.ch](mailto:bulletin@cas-la-dole.ch)

IBAN CH47 0900 0000 1200 9664 9

#### Club Alpin Suisse, Section La Dôle

Adresse : CAS Section La Dôle, 1260 Nyon

Compte : CCP 12-9664-9

Local : Rue des Moulins 13, 1260 Nyon  
Situé sous l'esplanade de l'église de la Colombière, proche du château

Stamm : le jeudi à 19h

Site Internet [www.cas-la-dole.ch](http://www.cas-la-dole.ch)

Webmaster William Morf,  
[webmaster@cas-la-dole.ch](mailto:webmaster@cas-la-dole.ch)

#### SOMMAIRE

|                            |    |
|----------------------------|----|
| Délai de remise des textes | 3  |
| Editorial                  | 4  |
| Comité et commissions      | 6  |
| Convocation assemblée      | 7  |
| PV assemblées              | 11 |
| Communications « Statuts » | 15 |
| Les courses: Section       | 26 |
| Souvenirs partagés         | 28 |





Deux km déjà, les gouttes de pluie sur ma capuche commencent à perler devant mes yeux, mais ça va. J'ai un objectif sportif comme tous les étés et je dois anticiper des mois avant. Dans ma semaine, je n'aurais qu'une heure pour moi et pas une minute de plus. Le chemin est boueux, les chaussettes mouillées. Mais j'adore cette sensation. Inoxtag, lui, n'était pas sportif du tout quand il s'est lancé ce défi. Mais n'y avait-il pas d'autres alternatives à mi-chemin entre son canapé et l'Everest ? Une marathon par exemple ? Un quatre mille en Valais ? Moins loin, moins cher, moins controversé ? Est-ce vraiment de l'audace ou de la naïveté ?

Je me prends une grosse rincée mais je ne suis qu'à quatre km. Je ne ferais pas demi-tour. Après deux grossesses, rester en forme ça veut dire sacrifier les dimanche matins en famille pour faire du dénivelé, trouver des cours de sport à l'heure du dodo, et courir même quand il pleut. Et j'y arrive, mais c'est un sacré dépassement de soi à chaque fois.

En plus, lui, il a des sponsors et du temps ! Je voudrais bien aussi être dans cette situation : je me lancerais aussi des défis de fous. Mais est-ce la vie ? Et est-ce que mener une vie "normale" ne requiert pas de dépassement de soi ? Finir ses études, assurer au travail, être bien sur soi, être autonome, responsable, gérer ses enfants, les fêtes de familles en plus d'avoir une vie sociale, conjugale, sportive, artistique et que sais-je encore. Est-ce moins glorieux ? Non. C'est simplement que cela n'attire pas les regards et personne ne nous félicite.

Cinquante min déjà, encore un petit km. et je dois récupérer les enfants à la danse. Cet été, gérer l'altitude, et avoir du plaisir sur les glaciers, comme à l'époque, je me l'oblige car le cours Alpinisme en Juin est un week-end important : nous aurons des participants de tous horizons, tous métiers, qui seront là pour se surpasser également. Ne sont-ils pas en phase avec la notion de "Kaizen" eux-aussi, quand ils traversent leur premier névé gelé en crampons à 4h30 du matin ? Bien sûr, et ça se voit par les étoiles dans leurs yeux.

Dernier sprint final. Un rayon de soleil, il ne pleut plus ! Je suis totalement essoufflée mais fière de moi. Je viens de faire un exploit et je n'ai pas des millions de followers pour m'applaudir, ni pour comprendre. Juste mes enfants, mon mari. Et vous tous du club alpin qui comprenez quand je dis qu'il n'y a pas besoin de grimper l'Everest pour se dépasser et se sentir vivant. Merci à toutes et tous d'être pour là pour ça.

*Tanya Meredith, Commission des courses*

# Comité et commissions



## **Président:**

Olivier Andrey, 079 704 59 06  
Route de Suisse 6F, 1299 Crans près Céligny  
vice\_president@cas-la-dole.ch

## **Vice-présidente:**

Nora Viret, 079 842 63 81  
Chemin de Maison Rouge 4, 1268 Burtigny  
president@cas-la-dole.ch

## **Secrétaires:**

Jeanne-Chantal Macherel 079 789 41 43  
Ch. Sous-Servaz 21B, 1266 Duillier  
secretariat@cas-la-dole.ch

## **Caissière:**

Sibylle Dürst, 079 826 51 41  
Ch. Des Fierays 6, 1264 St-Cergue  
caissier@cas-la-dole.ch

## **Gestion des membres:**

Barbara Aeschmann, 076 679 28 60  
Rte de Lausanne 115, 1197 Prangins  
membres@cas-la-dole.ch

## **Commission des courses:**

Daniel Beffa 079 250 94 10  
Chemin de la Rencontre 13, 1273 Arzier / Muids  
courses@cas-la-dole.ch

## **Commission du bulletin:**

Jac Fluckiger, 079 621 15 45  
Rue de l'Ancienne Poste 12, 1273 Arzier / Muids  
bulletin@cas-la-dole.ch

## **Commission de l'environnement:**

Christian Pflumio  
1272 Genolier  
environnement@cas-la-dole.ch

## **ALPFAM:**

Lorène Jaggi  
Ch. du Chalet 1b, 1274 Grens  
alpfaam@cas-la-dole.ch

## **Les Jeudistes:**

Sylvette Pezet, 079 648 57 28  
Ch. du Jura 5a, 1270 Trélex  
Elsbeth Koehli, 079 950 96 01  
Avenue Général Guiger, 1197 Prangins  
jeudistes@cas-la-dole.ch

## **Responsable OJ:**

Manuel Froidevaux, 079 695 92 74  
Ch. des Coteaux 3, 1188 St-George  
oj@cas-la-dole.ch

## **Responsable AJ:**

Quentin Musy, 079 375 35 50  
2, ch. Sous-Gay, 1291 Commugny  
aj@cas-la-dole.ch

## **Responsable Rochefort:**

Caroline Turin, 079 761 92 38  
Chemin de Fleuri 8, 1268 Begnins  
cabane\_rochefort@cas-la-dole.ch

## **Responsable Arpitettaz:**

Bernard Jeangros, 079 659 48 08  
Chemin des Morettes 16  
1197 Prangins, cabane@arpitettaz.ch

## **Responsables du local:**

Anny Beutler 079 321 69 08  
Ch. de la Chavanne 22, 1196 Gland  
Amandine Fasel (079) 384 95 09  
local@cas-la-dole.ch

## **Responsable bus::**

Chantal Lauper, 076 739 80 04  
Rue de la Gare 19d, 1197 Prangins  
bus@cas-la-dole.ch

## **Colonne de secours::**

Romarick Favez, 079 427 18 79  
La Croix 18, 1418 Vuarrens  
rom.favez@bluewin.ch

## **Guides de la Section**

### **Manuel Froidevaux**

079 695 92 74  
Ch. des Coteaux 3, 1188 St-George  
manuel.froidevaux@gmail.com

### **François Germain**

022 368 15 19 - 079 342 52 22  
Rte de Longirod 29, 1188 St-George  
fgermain@bluewin.ch

### **Guillaume Guinault**

079 596 87 18  
Chemin de la Croisette 9, 1880 Bex  
guillaume@guides-passemontagne.ch

### **Guillaume Rubin**

022 368 03 73 - 079 373 68 33  
La Combette 12, 1660 Château d'Oex  
guillaume.rubin@gmail.com

### **Florian Strauss**

079 647 87 70  
Ch. des Planchettes 9, 1731 Ependes  
strauss@aventuresalpines.ch

### **Simon Walbaum**

079 726 85 21  
Chemin du Moulin 6, 1167 Lussy sur Morges  
simon.walbaum@bluewin.ch

# Convocation assemblée



## Assemblée Générale 2025 de la section

Samedi 15 novembre à 16h30

Salle communale de la commune de Duillier, Chemin de Panlièvre 14, 1266 Duillier

16h30 Accueil

17h Assemblée Générale

19h Apéro

**20h Repas : prix CHF 30.- (paiement sur place, en cash uniquement)**

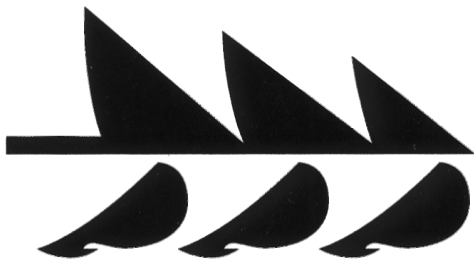
**Afin de faciliter l'organisation de cet évènement, nous vous demandons de vous inscrire avant le samedi 1er novembre au plus tard**

**Attention : La participation à l'assemblée et/ou repas se fera uniquement sur inscription ([www.cas-la-dole.ch](http://www.cas-la-dole.ch))**

### Assemblée Générale 2025 - Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal 78ème AG du samedi 16 novembre 2024  
(disponible sur dernier bulletin 2024)
2. Minute de silence pour nos membres décédés
3. Communication du comité
4. Nomination des scrutateurs
5. Rapports annuels  
du président  
de la commission des courses  
de l'intendant de la cabane Rochefort  
de l'intendant de la cabane Arpitettaz  
de la jeunesse OJ /AJ et l'ALPFAM  
du groupe des Jeudistes  
de la commission du bulletin  
de la commission environnement  
de la commission du local
6. Modification des statuts
7. Comptes 2024-2025  
rapport du trésorier  
rapport des vérificateurs aux comptes  
acceptation des comptes et décharge au comité
8. Cotisations
9. Budget 2026
10. Commissions permanentes
11. Elections  
des membres des diverses commissions  
des vérificateurs aux comptes
12. Propositions individuelles et divers

ASSOCIATION GENEVAY  
GUENIN



ABATTAGE · ÉLAGAGE  
BOIS DE CHEMINÉE

LA RAVIÈRE · 1269 BASSINS

022 / 366 15 46 · 022 / 366 46 43

[www.raoulsport.ch](http://www.raoulsport.ch)

**Raoul Sport**  
Nyon

**Location  
& Vente**

**T +41 (0)22 361 38 35**  
**info@raoulsport.ch**



# Convocation assemblée



Assemblée Punch

**Vendredi 5 décembre 2025 à 19 heures  
(nouvelle heure)**

Salle de la Colombière, Nyon

## Ordre du jour

1. Bienvenue
2. Communications du comité
3. Présentation des nouveaux membres
4. Remise des médailles jubilaires et membres d'honneur

**Entrés en 2001 ou 25 ans**

|          |                |            |
|----------|----------------|------------|
| Madame   | ADEGEEST       | Laurence   |
| Monsieur | BOTH           | Hermann    |
| Madame   | CARRARD        | Andrée     |
| Madame   | GARROTE        | Christa    |
| Madame   | GENOUD         | Doris      |
| Monsieur | GENOUD         | Thierry    |
| Monsieur | JENELTEN       | Urban      |
| Monsieur | JOUSSON        | Igor       |
| Monsieur | MEYNET         | Georges    |
| Madame   | MEYNET         | Daniela    |
| Monsieur | MONNEY         | Grégoire   |
| Monsieur | MURY           | Alexandre  |
| Madame   | NOES           | Danielle   |
| Madame   | PICHON         | Anne       |
| Monsieur | PLETSCHER      | Sydney     |
| Monsieur | REED           | Roger      |
| Madame   | SCHIMPF        | Caroline   |
| Madame   | SORENSEN       | Barbara    |
| Monsieur | STEINER        | Alain      |
| Madame   | TEEKENS        | Liesbeth   |
| Monsieur | VIRET          | Olivier    |
| Madame   | WENGER-SALADIS | Anne-Marie |



## Entrés en 1986 ou 40 ans

|          |               |             |
|----------|---------------|-------------|
| Monsieur | BOTFIELD      | Christopher |
| Madame   | BURGER        | Myrtha      |
| Monsieur | PIRAT         | Gilles      |
| Madame   | PIRAT-HENRIOD | Marie-Josée |
| Monsieur | ZAHN          | Charles     |

## Entrés en 1976 ou 50 ans

|          |  |  |
|----------|--|--|
| PERSONNE |  |  |
|----------|--|--|

## Entrés en 1966 ou 60 ans

|          |            |         |
|----------|------------|---------|
| Madame   | CHRISTINET | Odile   |
| Monsieur | PIATTI     | Eric    |
| Monsieur | WELLING    | Anthony |

5. Parts sociales Arpitettaz
6. Propositions individuelles et diverses

## En deuxième partie

*Punch préparé par les OJ de la Section*





## PV Assemblée ordinaire

Jeudi 18 septembre 2025 – Ferme Jaggi à Coinsins

Par une belle soirée d'été indien, nous sommes une soixantaine de membres réunis devant la ferme Jaggi à Coinsins. Nous sommes accueillis par Francis Jaggi dans une cour avec vue sur le Mont Blanc, écrin de cette sympathique assemblée.

Membres du comité présents :

Nora Viret, vice-présidente, Barbara Aeschmann, Sybille Dürst, Daniel Beffa, Anny Beutler, Lorène Jaggi, Bernard Jeangros, Jeanne-Chantal Macherel, Sylvette Pezet, Christian Pflumio.

### 1. Communication du comité

Nora Viret, vice-présidente, souhaite la bienvenue à l'assemblée et partage quelques informations importantes :

#### 1.1 assemblée des délégués, juin 2025.

Comptes annuels 2024 :

- Le bénéfice annuel est de CHF 347'000, plus un gain de CHF 723'000 sur les placements financiers.
- Les fonds propres sont de 5,3 millions : les objectifs pour 2030 sont déjà atteints.
- Un premier apport de CHF 650'000 a pu être versé au fond des cabanes.
- Le déficit structurel est comblé et le retrait du sponsor principal, (Migros) est compensé. La Mobilière est maintenant le principal sponsor. L'assainissement à court terme est achevé.

Réélections :

- Barbara Vauthey, membre de la commission de contrôle de gestion (CCG), garde son poste pour 4 ans.
- François Mermoud, membre de la commission de gestion (CCG), garde son poste pour 4 ans.
- Petra Klinger, membre du comité central, garde son poste pour 4 ans.

Elections :

- Willi Metzger, CCG (SAC Seeland)
- Marco Dirren, membre du comité central (SAC Zermatt)
- Stefan Hatt, membre du comité central (SAC Lägeru)
- Mark Hauser, membre du comité central (SAC Tödi)

À la suite d'un débat soutenu, M. Marco Dirren est le nouveau président du CAS Central.

# Communications



Départs :

- Bernhard Aregger, secrétaire général durant 1 an
- Erika Bodmer de la CCG, Christine Schneider (CCG), Andréas Schweizer (CC) et Stephan Goerre (président central)

## 1.2 Nouvelles de la section :

- Révision des statuts :

Cette adaptation et mise à jour, selon la demande du CAS central avec les recommandations de Swiss Olympic, a été effectuée par un groupe de travail composé de Nora Viret, Daniel Beffa et Rocco Rondi (juriste).

Ces nouveaux statuts, présentés par le comité de la section, ont été acceptés par le comité central du CAS.

Ceux-ci paraîtront dans le bulletin d'octobre, puis seront soumis au vote de l'assemblée lors de l'AG du 15 novembre.

- Quelques dates à retenir

4 octobre : corvée à Rochefort

8 novembre : Brisolée à Rochefort dès 18h, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 3 novembre.

15 novembre : AG à Duillier

25 octobre : Reprise de la gym dans la salle de gym du centre-ville de Nyon.

Une participation de CHF 50 sera demandé à chaque participant pour la saison.

5 décembre : Punch

## 2. Présentation et accueil des nouveaux membres

Barbara Aeschmann souhaite la bienvenue aux nouveaux membres :

|           |             |                |
|-----------|-------------|----------------|
| ARMILLOTA | Francesco   | Famille        |
| SORENTINO | Giulia      | Membre famille |
| ARSICH    | François    | Individuel     |
| CORRIE    | Heather     | Individuel     |
| COUZENS   | Christopher | Individuel     |
| FALLET    | Jean-Paul   | Individuel     |
| FANTASIA  | Serena      | Individuel     |
| FONTANNAZ | Marc        | Individuel     |
| GEINZOZ   | Romain      | Individuel     |
| GROLIMUND | Vincent     | Individuel     |
| HASLER    | Maria       | Famille        |
| HASLER    | Christian   | Membre famille |
| HRDICKA   | Ondrej      | Famille        |
| HRDICKA   | Adam        | Enfant famille |

# Rapports assemblée



|          |            |                |
|----------|------------|----------------|
| HRDICKA  | Antonin    | Enfant famille |
| MARADAN  | Xavier     | Individuel     |
| MELLERIN | Victor     | Individuel     |
| PROWER   | Szymon     | Famille        |
| PROWER   | Weronika   | Membre famille |
| PROWER   | Alicja     | Enfant famille |
| PROWER   | Jan        | Enfant famille |
| REGEHR   | Jordan     | Individuel     |
| RISTOV   | Aleksandar | Individuel     |
| SAMMALI  | Jasmine    | Individuel     |

## 3. Propositions individuelles et divers

Daniel Beffa informe que dès début novembre l'escalade en salle va reprendre en semaine, infos à suivre sur le site. Si besoin d'informations complémentaires merci de le contacter directement.

Bernard Jeangros, responsable de la cabane Arpitettaz, est également disponible pour des infos au sujet de la cabane et de son gardiennage.

Christian Pflumio rappelle qu'un cours d'alpinisme est organisé chaque année en juin, sous la forme de 2 weekends.

Et, pour conclure, Nora Viret remercie Lorène Jaggi pour leur collaboration et l'organisation de cette assemblée extra muros. Elle souhaite à l'assemblée une belle visite de la ferme Jaggi, suivie d'une verrée avec dégustation des produits en vente à la ferme.

La séance est levée à 19h00

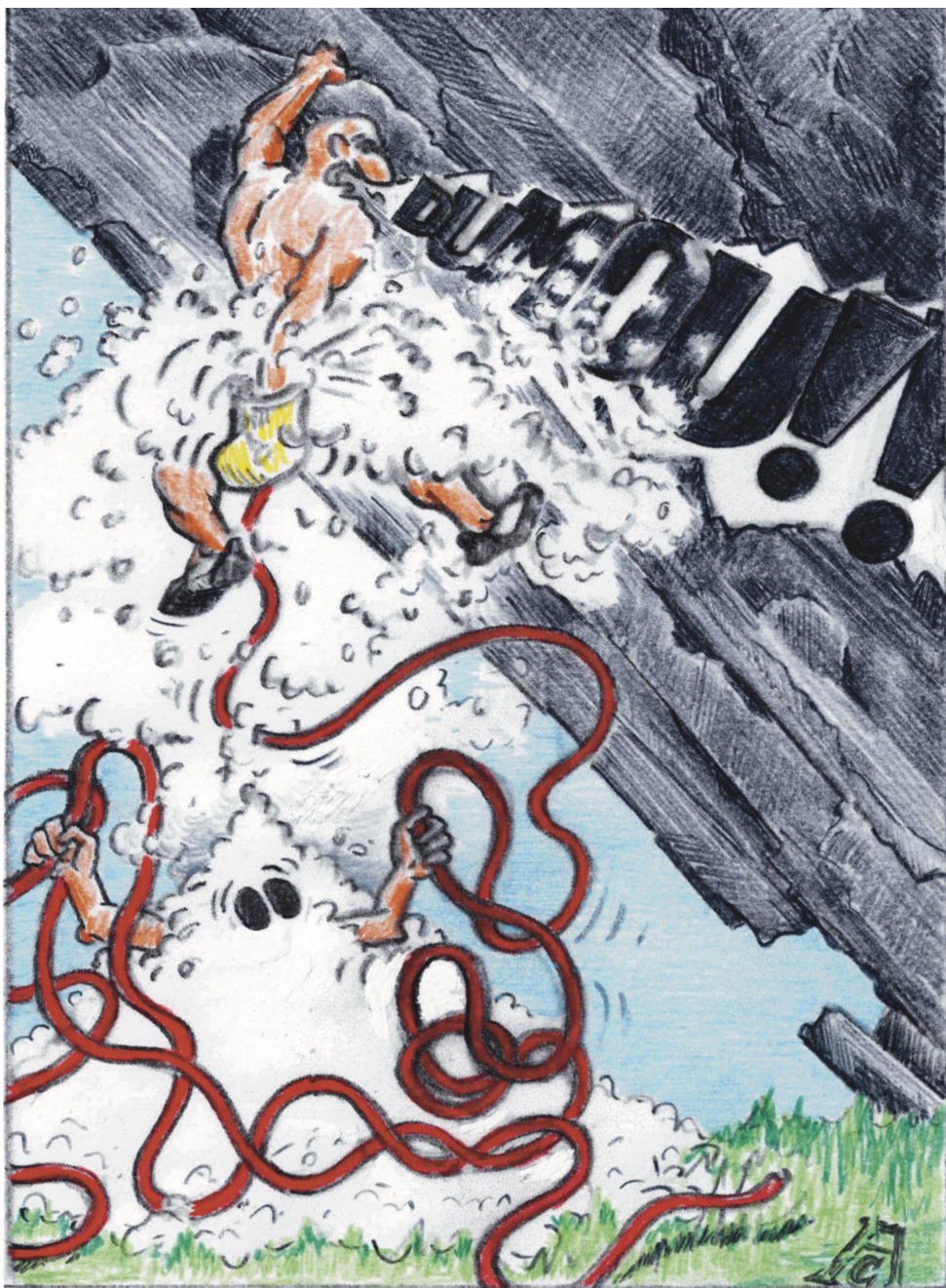
## Visite de la FERME JAGGI à Coinsins

Francis Jaggi nous souhaite la bienvenue sur son domaine. Après une présentation générale, nous avons le plaisir d'avoir quelques informations sur le fonctionnement de la ferme, ainsi que la visite de différents lieux stratégiques comprenant la grange de stockage, le local de transformation des produits bruts (production de la farine moulée à la meule de pierre, pressage de l'huile de cameline) et visite du nouveau lieu de vente.

Un grand merci à Francis Jaggi pour sa disponibilité et son accueil chaleureux !

Pour le Comité

*Jeanne-Chantal Macherel*



Randonnée, montagne, voyage, conseils et réparations, toujours en détente, chez Cactus Sport.

Lu-Ve 9-19h, Sa 10-17h. 6 Rue du Pont-Neuf à Carouge. 022 300 3001







## Statuts de la section CAS La Dôle du Club Alpin Suisse CAS

### Abréviations

|      |                                                  |
|------|--------------------------------------------------|
| AD   | Assemblée des délégués de l'association centrale |
| AG   | Assemblée générale de la section                 |
| CAS  | Club Alpin Suisse CAS                            |
| CC   | Comité central                                   |
| GSJV | Groupe de Secours du Jura Vaudois                |

### Lecture du document :

Article modifié

Article ajouté

*(avec adaptations selon les directives de Swiss Olympic -  
intégrées dans les statuts au 1.1.2026)*



## Art. 1

Nom, siège

1 Sous la dénomination : "section La Dôle CAS", ci-après « Section la Dôle » est constituée une association au sens des art. 60ss du Code Civil. Elle s'organise de façon autonome dans le cadre des statuts, règlements et autres ordonnances d'exécution du Club Alpin Suisse CAS (« CAS » par la suite). Elle est indépendante de tout parti politique et de toute confession.

2 Le siège de la section La Dôle se trouve à Nyon.

## Art. 2

Buts et tâches

1 La section La Dôle réunit des personnes qui sont intéressées à la montagne par les activités sportives ou par les questions culturelles ou scientifiques qu'elle suscite.

2 Son domaine d'activités s'étend :

- aux sports alpins classiques aussi bien qu'aux nouvelles formes d'activités liées à la montagne, qu'elles soient de loisir ou de performance;

- aux activités culturelles qui ont un lien avec l'alpinisme, le monde alpin et sa conservation

- à la promotion d'une pratique des sports de montagne respectueuse de la nature, du climat et des paysages.

3 La section La Dôle s'engage en faveur du libre accès à la montagne et tente de trouver des solutions à l'amiable avec les autorités et les autres parties intéressées. Pour sauvegarder ses intérêts, elle peut agir par voie de recours.

## Art 3

Membres

1 L'affiliation à la section La Dôle peut être acquise dans la catégorie jeunesse, famille ou membre individuel. Une affiliation est possible dès l'année civile au cours de laquelle la 6<sup>e</sup> année d'âge est atteinte. Les droits de vote et d'éligibilité sont accordés dès le début de l'année civile au cours de laquelle le membre atteint l'âge de 16 ans révolus.



- 2 Par son affiliation à la section La Dôle, le membre est automatiquement lié à l'association centrale.
- 3 Le comité de la section décide au sujet de l'admission de nouveaux membres.
- Carte de légitimation, insignes, diplôme* 4 Lors de son admission à la section La Dôle du CAS, tout membre reçoit l'insigne et la carte de légitimation du club. Après 25, 40 et 50 ans de sociétariat il reçoit par sa section de base une distinction.
- Affiliation à plusieurs sections* 5 Il est possible de faire partie de plusieurs sections à la fois. Dans ce cas, le membre exerce ses droits et s'acquitte de ses obligations à l'égard de l'association centrale que dans celle qu'il aura désignée comme section de base.
- Passage d'une section à une autre* 6 Le transfert d'une section à une autre est possible. La nouvelle section en informe par écrit l'ancienne ainsi que le CAS.
- Membres d'honneur* 7 L'assemblée générale peut nommer membre d'honneur toute personne qui a rendu des services éminents à la cause de la montagne, à l'alpinisme, à la section ou au CAS. Les membres d'honneur de la section sont nommés par bulletin secret, sur proposition du comité ou d'au moins 20 membres et par une majorité d'au moins deux tiers des voix. La proposition doit être présentée au comité au moins 3 mois avant l'AG.
- Démission* 8 Un membre peut démissionner en tout temps. Il adresse sa démission par écrit aux organes de la section de base. Lors d'une démission en cours d'année, les cotisations sont dues pour l'année entière ; aucun remboursement prorata n'aura lieu.
- Exclusion* 9 Le membre qui ne remplit pas ses obligations à l'égard de la section ou du CAS ou qui agit contre leurs intérêts peut



être exclu par la section ou par le comité central (CC) d'entente avec la section. Quiconque a été exclu valablement d'une section ne peut pas être réadmis sans l'approbation du CC.

## **Art. 4**

Reconnaissance de la Charte d'éthique, des Statuts en matière d'éthique, du Statut concernant le dopage

- 1 En sa qualité de membre du CAS, la section et ses membres sont soumis à la Charte d'éthique, aux Statuts en matière d'éthique et aux Statut concernant le dopage de Swiss Olympic, ainsi qu'aux autres documents qui viennent les compléter.

## **Art. 5**

Cotisations

*Cotisations centrales*

- 1 Les membres versent les cotisations centrales dont les montants sont fixés par l'assemblée des délégués (AD).

*Cotisations de section*

- 2 En plus, les membres versent les cotisations à la caisse de la section; elles sont fixées par l'AG.

*Finance d'admission*

- 3 Chaque nouveau membre adulte paie un montant unique fixé par l'AG.

## **Art. 6**

Organes

- 1 Les organes de la section La Dôle sont :

- l'assemblée générale
- le comité
- les vérificateurs des comptes
- les commissions

## **Art.7**

Assemblée générale

- 1 L'assemblée générale est l'organe suprême de la section La Dôle. Elle se réunit normalement une fois par année, au cours des deux mois suivant le bouclage de l'exercice comptable.



L'assemblée générale doit être convoquée par le comité au plus tard 10 jours à l'avance en mentionnant l'ordre du jour.

Les propositions des membres sont à soumettre au comité par écrit au plus tard **30 jours avant l'AG**.

L'AG ne peut traiter que des objets portés à l'ordre du jour ainsi que des propositions issues des délibérations en rapport direct avec ceux-ci. Néanmoins, on entrera en matière sur des objets ne figurant pas à l'ordre du jour si l'AG le décide à une majorité des deux tiers des voix exprimées. Les décisions concernant la modification des statuts et la dissolution de la section sont toutefois exclues.

## *AG virtuelle ou écrite*

2

Si en cas de force majeure, l'assemblée devait être tenue à distance le comité décide des modalités de diffusion des informations et des votes ainsi que des communications aux membres en même temps que la convocation.

## *AG extraordinaire*

3

La section peut être convoquée à une assemblée générale extraordinaire par l'AG elle-même, par le comité, ou par 5% des membres de la section.

L'AG extraordinaire sera convoquée par le comité au moins **14** jours à l'avance, en mentionnant l'ordre du jour.

## *Assemblée des membres*

4

Le comité peut en tout temps convoquer des réunions pour informer sur les activités de la section, du CAS et ainsi favoriser le dialogue.

## *Délibérations, votations, et élections*

5

Chaque AG convoquée conformément aux règles peut décider valablement.



Les votations et élections se font à main levée, à moins que le scrutin secret ne soit demandé par le cinquième des membres présents.

L'AG prend ses décisions à la majorité simple des voix exprimées, sous réserve de dispositions contraires des présents statuts. En cas d'égalité des voix, **lors d'une votation, la décision appartient au président/ à la présidente, lors d'une élection, on procédera par un tirage au sort.** Les membres du comité n'ont pas le droit de vote.

## *Présidence*

- 6 L'AG est conduite par la présidente/ le président ; à défaut par le vice-président/ la vice-présidente ou un autre membre du comité.

## *Délégués pour l'AD*

- 7 Les délégués pour l'AD du CAS sont le président et/ou un autre membre du comité.

## *Compétences*

- 8 L'AG est compétente pour :
- approuver les rapports et les comptes annuels;
  - approuver la planification annuelle et le budget;
  - donner décharge au comité;
  - élire la présidente/ le président, les membres du comité et les vérificateurs des comptes;
  - réviser les statuts;
  - fixer les cotisations de section, éventuellement sous forme d'un règlement;
  - exclure des membres;
  - nommer des membres d'honneur;
  - décider de la dissolution de la section;
  - tout autre objet que l'AG décide de traiter elle-même;

## **Art. 8** Comité

- 1 Le comité est l'organe directeur de la section La Dôle. Il représente la section auprès du CAS et à l'extérieur. Il assure





l'exécution des décisions de l'AG. Il est responsable de sa gestion devant l'AG.

*Composition, durée des mandats, Quota de genre*

- 2 Le comité se compose de 7 à 20 membres. Les membres du comité sont élus pour un mandat d'1 an et rééligibles. Le comité est sensible à maintenir un équilibre des genres au sein du comité.

Un mandat commence au 1<sup>er</sup> janvier suivant l'élection. Sauf exception acceptée par l'AG, en principe la durée totale du mandat d'un membre du comité ne doit pas dépasser douze ans respectivement seize ans si au moins un mandat est effectué en tant que présidente ou président.

*Attribution des tâches*

- 3 A l'exception du président/ de la présidente, le comité se constitue lui-même.

*Tâches*

- 4 Le comité est compétent pour :
- exécuter les décisions de l'AG;
  - promulguer des règlements, à l'exception du règlement relatif aux cotisations des sections;
  - mettre en place des commissions, groupes de projet et de travail temporaires et approuver leurs responsables;
  - approuver des contrats;
  - préparer et diriger l'AG;
  - informer les membres et maintenir les contacts;
  - organiser les manifestations propres à la section;
  - jusqu'à concurrence de 10% du montant des dépenses du budget annuel d'exploitation de la section, respectivement du budget des cabanes, engager des dépenses pour des objets dont la réalisation ne peut être différée;
  - assumer toutes les tâches qui ne sont pas attribuées explicitement à un autre organe.



## Signatures

- 5 Le comité désigne les personnes autorisées à signer et règle leur mode de signature.

## Conflits d'intérêts

- 6 Les membres du comité s'acquittent de leurs obligations avec le soin et l'efficacité qui s'imposent et au mieux de leurs capacités.

Ils exercent leur activité exclusivement dans l'intérêt de la section.

S'il existe un risque de conflit d'intérêts pour un membre du comité directeur concernant une décision dudit comité, il en informe la présidente ou le président et se retire au moment des délibérations et de la prise de décision. En outre, cette personne s'abstient de tout échange avec les autres membres du comité directeur concernant la décision. L'abstention de vote en raison d'un conflit d'intérêts doit être consignée dans le procès-verbal.

Si le conflit d'intérêts touche la présidente ou le président, c'est à elle ou à lui d'en informer sa suppléante ou son suppléant.

Si le membre concerné conteste l'allégation de conflit d'intérêts, le comité prend une décision à laquelle ne participe pas le membre concerné.

## Acceptation de cadeaux

- 7 Les membres du comité ne peuvent pas solliciter, recevoir, accepter ou octroyer des avantages directs ou indirects ayant quelque rapport que ce soit avec leur mandat au sein de la section ou qui pourraient donner cette impression et qui ont une valeur qui irait au-delà des usages communément admis.

## Art. 9

Organe de révision  
Nomination, mandat

- 1 L'AG élit deux vérificatrices ou vérificateurs des comptes ainsi qu'une suppléante ou un suppléant pour un mandat d'une année. La réélection est autorisée.



Les vérificateurs des comptes sont indépendants et les membres peuvent être élus, mais pas les membres du comité.

- 2 L'organe de révision est chargé de vérifier l'exactitude des comptes annuels.

## Rapports

- 3 L'organe de révision doit remettre un rapport écrit à l'assemblée des membres.

## Art.10 Commissions

- 1 Pour traiter des tâches répétitives, l'AG constitue des commissions et le comité règle leurs activités.
- 2 Chaque président de commission permanente fait partie du comité. Le président de commission permanent peut déléguer cette tâche à un autre membre de sa commission.
- 3 Les responsables des commissions soumettent au comité la composition de leur commission pour approbation.

## Art. 10a Station de secours

- 1 La section La Dôle entretient une station de secours. Le chef de la station de secours endosse une responsabilité directe devant le comité. Il travaille selon les règlements et directives du Secours Alpin Suisse et garantit la collaboration avec les autorités responsables. Les comptes de la station de secours doivent être vérifiés une fois par an.

## Art. 11 Responsabilité

- 1 La section La Dôle ne répond que sur les biens sociaux propres à la section. La responsabilité personnelle des membres pour les engagements de la section La Dôle est exclue.

## Art. 12 Révision des statuts

Les propositions visant la modification des statuts peuvent être déposées par le comité ou par au moins 1/10 des membres de la section. Pour être valable, une modification



des statuts doit être approuvée par les deux tiers des voix exprimées à l'AG.

## **Art. 13**

Dissolution

- 1 La dissolution de la section La Dôle ne peut être décidée que par l'AG. La majorité des trois quarts des voix exprimées est requise.
- 2 En cas de dissolution de la section, la totalité des avoirs après déduction de tous les engagements revient au CAS. Ce dernier gère la fortune et la tient à disposition d'une nouvelle section éventuellement créée, située dans la même région, dans un délai de dix ans.

## **Art. 14**

Exercice comptable

- 1 L'exercice comptable part du 1<sup>er</sup> octobre et se termine au 30 septembre.

## **Art. 15**

Compétence de SSI, du Tribunal du sport et du TAS

- 1 Les manquements présumés au Statut concernant le dopage et aux Statuts en matière d'éthique sont examinés par Swiss Sport Integrity et sanctionnés conformément aux cas définis par les Statuts en matière d'éthique. Dans les autres cas, l'appréciation juridique et, cas échéant, la sanction conformément aux dispositions respectives du Statut concernant le dopage et des Statuts en matière d'éthique, relèvent exclusivement de la compétence du Tribunal du sport suisse, à l'exclusion des tribunaux ordinaires.
- 2 Les voies de recours sont régies par les dispositions du Statut concernant le dopage ou des Statuts en matière d'éthique ou des règlements y afférents.

## **Art. 16**

Dispositions finales

- 1 Les présents statuts ont été adoptés par l'AG du 15 novembre 2025. Ils remplacent les statuts valables depuis 1<sup>er</sup> janvier 2001 et entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026.



Section CAS la Dôle du Club Alpin Suisse CAS

**Président**

**Vice-Présidente**

Olivier Andrey

Nora Dauphin Viret

Vérifié et approuvé par le comité central du Club Alpin Suisse CAS  
Berne, le .....

**Président Central**

**Juriste associative**

Marco Dirren

Sarah Umbricht



# Les courses - Section



## Sortie de ski hors-piste et rando

**17 et 18 janvier 2026 dans la région d'Evolène.**

**Dans un cadre majestueux,**

**Ski hors-piste le samedi et sortie rando le dimanche.**

Avec l'aide de guides professionnels et de nos chefs de courses motivés, nous vous organisons deux jours de pratique de ski hors-piste dont une sortie rando dans la région. Les sites seront choisis en fonction des conditions.

**Nous logerons dans le chalet « LANA » à Evolène.**

Le prix est de CHF 270.- par personne\*, comprenant :

- Le transport en mini-bus (aucune indemnité n'est versée pour le transport individuel).
- Les remontées mécaniques (pour les détenteurs du Magic-Pass déduire CHF 35.-).
- La ½ pension (repas du samedi soir, petit-déjeuner du dimanche matin).
- L'apéro du samedi soir.
- La nuitée.
- Thé de marche pour le dimanche.

Thé et café à disposition. Les boissons (vin et bière) pour le repas du samedi soir sont à votre charge.

**Matériel à emporter avec vous :**

- Votre sac de couchage.
- Equipement classique de rando à ski, casque, couteaux et matériel de sécurité.

\*Possibilité de monter le vendredi soir moyennant un supplément de CHF 40.-.  
(nuitée et petit-déjeuner)

**L'inscriptions se fait via le programme des courses et elle devient valable dès que l'encaissement est effectué sur le compte de la commission des courses, au plus tard pour le STAMM.**

**STAMM LE JEUDI 8 JANVIER 2026 À 19.00 AU LOCAL**

|                     |                  |                           |               |
|---------------------|------------------|---------------------------|---------------|
| Les organisateurs : | Florian Pernet   | florian.pernet@bluewin.ch | 079 219 42 83 |
|                     | Karl Buffin      | kbuffin@gmail.com         | 079 506 08 83 |
|                     | Bernard Jeangros | bjeangros@vtxnet.ch       | 079 659 48 08 |



WWW.MYMP.CH / RTE DE L'ETRAZ 6 / 1267 VICH / 022.364.05.38



*meeting point*  
mymmp.ch

- ✓ GRAND CHOIX
- ✓ CONSEIL
- ✓ PRIX ATTRACTIF
- ✓ SERVICE RAPIDE

LOCATION SKI, SNOWBOARD ET RAQUETTE / SERVICE ET ENTRETIEN

VELO / REPARATIONS TOUTES MARQUES

EQUIPEMENT ET ACCESSOIRES VELO

SPECIALISTE UNIHOCKEY



**EAU  
PLOMBERIE  
FERBLANTERIE**

FOUNEX / VD  
VERSOIX / GE

tél.: 022 - 776 75 83  
Natel: 079 - 202 20 03  
Email: efp@bluewin.ch



**CHAUFFAGE**

# Souvenirs partagés



**07.08.2025—Cabane de Plan-Névé 2264 m UPA**

**Randonnée**

Pierre J, Sylvette P, Maité G, Béatrice W, Afsaneh T, Pierre C, Michèle A, Hanspeter A, Marlyse G, et le dernier futur jeudiste Christopher Couzens tous étaient pile à l'heure à Trélex. Route sans bouchons, soleil au RV nous voilà déjà à Pont de Nant 1253 m devant notre café sans croissant....



Allez, il est l'heure, 1011m de dénivelée nous attendent. Le masseur n'a pas passé donc, tout le monde est en forme !! Le chemin est joli, d'abord dans les sous-bois, gazon, cailloux, racines jusqu'au chalet du Richard 1537 m, puis il se redresse gentiment sous le soleil, pour nous durcir le mollet avant un petit replat à 1880 m. Il fait soif... mais l'avance est bonne.,

Le paysage change, on serpente entre le gravier, les roches, un torrent qui est à sec, peu de fleurs, pas de chamois, on arrive sous une paroi rocheuse qui nous mène à une encoche à env. 2100 m. Il fait re - soif. Le chemin repart, gravillonneux , zigzaguant , on lève la tête et : on la voit la cabane, posée sur un éperon rocheux. Il nous reste un bon 100 m de dénivelée pour arriver au Petit Collu (point de départ du chemin pour le col des chamois). On redescend de 2 m sur une vire rocheuse... et on y est. Bravo...

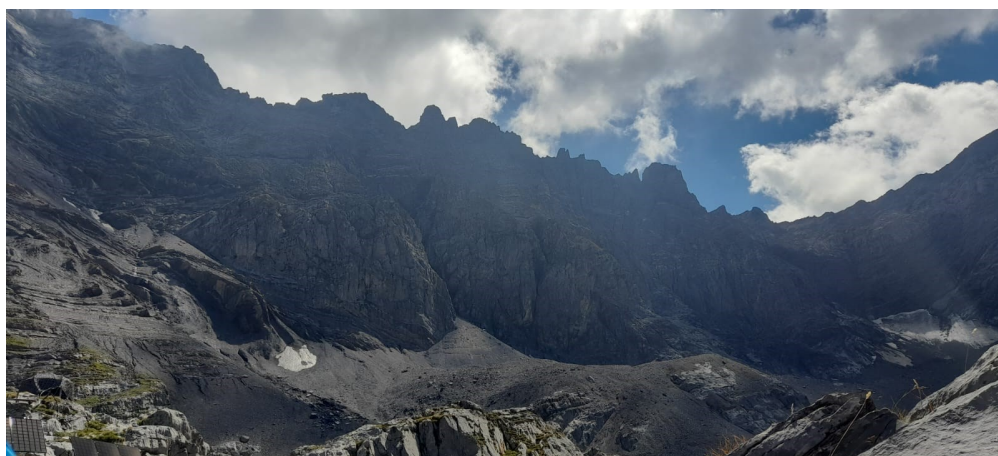
Un jeune couple de gardiens avec des enfants nous accueillent, une jolie cabane, de la soupe, des tartes, des rires, une vue magnifique sur les Alpes vaudoises, le Léman, et nous voilà fin prêts pour la descente.





Un peu plus ardue pour certains dans les rochers, au replat à 1880 m nous prenons une variante par La Vare et rejoignons le chalet du Richard avec ses cochons heureux , ses sérés de chèvre et son fromage. À force de regarder les futurs jambons des cochons, Pierre en a oublié ses bâtons. Mais pour lui, remonter 50 m n'est pas une affaire.....Comme d'habitude, les chopes de bière ou autres sirops nous ont rafraichis le gosier. Merci à vous tous et toutes pour votre belle humeur et amitié.

*Marianne*







## 8 – 9. 8.25 - Lac et anciennes mines d'arsenic de Salanfe

(ALPFAM)

Cheffe de course : Lorène Jaggi

Par une très chaude journée d'été, notre petit groupe de huit personnes – enfants, ados, adultes, et même un chien – est parti depuis le camping de Van d'en Haut (1395 m) pour une belle randonnée en montagne lors de laquelle les enfants se sont encouragés mutuellement à marcher.

Première étape : l'auberge de Salanfe (1935 m), que nous avons rejointe par le sentier menant au pied du barrage. Celui-ci passe par plusieurs escaliers en grillage, pas vraiment adapté aux chiens. Heureusement, un chemin alternatif en lacets

permet de les éviter sans difficulté. Juste avant d'arriver au barrage, la rivière forme des vasques naturelles dans lesquelles certains se sont rafraîchis – un vrai luxe par cette chaleur !

Nous avons passé la nuit à l'auberge de Salanfe. Les chiens peuvent y passer la nuit, à condition de réserver une chambre individuelle.



Le lendemain, nous avons fait le tour du lac, avec un détour intéressant par les anciennes mines d'arsenic (2156 m). Sur place, on peut encore voir une des entrées de la mine, un ancien baraquement ainsi qu'un chariot – un petit voyage dans le temps qui a beaucoup plu aux enfants. Sur le chemin menant aux mines, les plus téméraires se sont baignés dans le lac des Ottans (2071 m).

Nous sommes ensuite redescendus au camping par le même chemin que celui par lequel nous étions montés.

*Marie Jammet-Reynal*



# Souvenirs partagés



**23-24.08.2025 - Sé Rouge et Cabane des Audannes 2893 m**

**Randonnée**

Dénivelé: Jour 1: +720m/- 520m. Jour 2 : +157/-1105m

Chef de groupe : Sylvette Pezet

Étaient présents à cet inoubliable week-end : Sylvette, Marlyse, Sandrine et Michele.

Co-voiturage et bonne ambiance au départ de Prangins, Au début du voyage, nous étions encore silencieuses, mais nous nous sommes déchaînées pendant le reste du parcours. Nous sommes arrivées vers 9h30 à Anzère, après avoir remporté une course avec de nombreux cyclistes.

Depuis Anzère, montée en télécabine jusqu'au Pas de Maimbré d'où nous avons commencé notre parcours pour arriver à la première étape : Le Sé Rouge (2893m).

Le parcours jusqu'au croisement de La Selle (2709 m) était spectaculaire, le paysage changeait à chaque passage, un univers minéral, au début on aurait dit que nous étions arrivés sur la Lune, avec des rochers blancs, puis tout de suite après sur Mars, avec des rochers rouges, et encore plus loin un paysage féérique, les rochers avaient été « griffés » par la glace et le vent, mais on aurait dit qu'un dragon avait atterri et redécollé plusieurs fois, laissant ses griffes sur les rochers.



Si vous n'avez pas encore traversé ce parcours, vous devez absolument le faire !

Depuis La Selle, nous sommes montés jusqu'au Sé Rouge (2893m), où la vue nous a coupé le souffle : les Diablerets et le Wildhorn étaient bien visibles.

Nous sommes donc repartis pour rejoindre la cabane et le lac des Audannes (2508m) afin de nous reposer et passer la nuit.

Avant d'aller dormir, soirée consacrée aux jeux, j'ai toujours perdu contre mes compagnes de voyage, mon gage : porter leurs sacs à dos pendant le trajet du retour !



# Souvenirs partagés



Le matin, après un bon petit-déjeuner, nous sommes montées jusqu'au col des Eaux Froides (2885m), sous le regard attentif d'un magnifique bouquetin qui nous observait du haut du sommet ! Après une petite pause à la Cabane des Audannes pour boire un bon café, nous avons entamé notre descente en direction du bisse de Sion jusqu'à Anzère.

Le paysage du retour était complètement différent de celui de l'aller, avec des descentes raides, des passages avec échelle et cordes, et une vue à couper le souffle.

Une fois arrivés enfin aux Rousses, nous avons

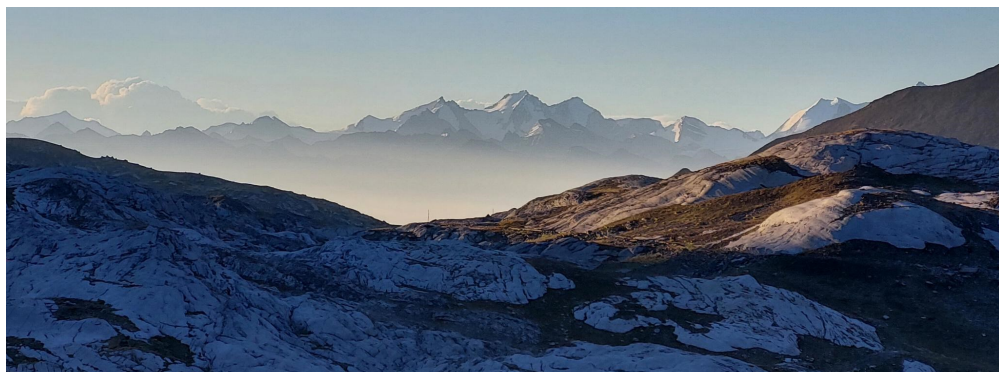


commencé la descente le long du bisse de Sion, un magnifique paysage boisé qui longeait le bisse pendant presque tout le retour. Nous sommes arrivés à Anzère vers 15h et, après une pause rafraîchissante avec boissons et glaces, nous sommes toutes remontées dans la voiture.

Après un magnifique week-end en compagnie de voyageurs très sympathiques, nous sommes arrivées vers 19h à Prangins. Dommage que notre voyage soit terminé !

Bravo à la cheffe de course (Sylvette) pour la qualité de sa préparation, la sympathie et de son encadrement durant le week-end.

*Michele*





**04.09.2025 - A la plage de Ferpècle**

**Randonnée**

Quinze jeudistes volontaires et décidés ont bravé les prévisions mitigées de Météo Suisse, pour arpenter ce vallon perdu au départ des Haudères. Il faut dire qu'ils rêvaient tous de découvrir l'énigmatique plage de Ferpècle au pied des 4000. Si personne ne s'est baigné, l'enthousiasme des jeudistes a tout de même ses limites, tous ont pu jouir d'un pique-nique dans un endroit particulier au milieu des glaciers et cascades avant de retrouver la civilisation et les joies d'un apéritif en terrasse sous le sourire bienveillant de la Dent Blanche...juste avant l'orage. Deux JA ont même profité d'une fondue à mi-parcours.

*Christian Morard*







## 06-07.09.2025 - Gornergletscher jusqu'à la Monte Rosa Hütte Rando glaciaire

Le premier weekend de septembre, sous un soleil radieux, neuf adultes et huit enfants âgés de 9 à 15 ans ont pris part à une sortie d'exception : la montée à la Cabane Monte Rosa (2'883 m) par le Gornergletscher — une première pour le groupe Alpam !



Après un trajet matinal avec deux bus, le groupe s'est élancé depuis Rotenboden pour une randonnée exigeante (T4 / 540 m/d+) via le nouveau « Panoramaweg » sur le Gornergletscher, en cordée, avec crampons et équipement complet d'alpinisme.

Les enfants, qui avaient appris à faire leurs nœuds lors d'un Stamm préparatoire, ont fièrement pris la tête des cordées et guidé leurs parents à travers les crevasses et moraines. Concentrés, curieux et infatigables, ils sont restés en tête comme de vrais bouquetins.



# Souvenirs partagés



Les conditions étaient parfaites : ciel bleu, température agréable et ambiance radieuse. Thierry Valet, chef de course, a enrichi la sortie par de précieuses explications sur la formation et l'évolution du glacier, sensibilisant petits et grands aux enjeux liés à sa fonte. À l'arrivée, la magnifique cabane Monte Rosa, moderne et confortable, avec une vue à couper le souffle, a offert au groupe un accueil chaleureux, un superbe repas partagé et — cerise sur le gâteau — la visite des bouquetins venus saluer les nouveaux alpinistes à la tombée de la nuit!





# Souvenirs partagés



Le lendemain, retour vers Zermatt avec des souvenirs plein la tête et une belle fierté d'avoir franchi cette étape ensemble.

Un immense merci à Thierry Valet, ainsi qu'à Lorène Jaggi et Ronen Lind pour leur soutien et leur encadrement. Pour les enfants, cette aventure a marqué une première expérience alpine forte, et pour tous, un week-end inoubliable, qui — espérons-le — donnera envie de poursuivre l'aventure en montagne dans les années à venir.



Gianluca et Eva avec Sophia et Valentina, Amélie avec Liam, Lorène avec Kamran, Lenka avec Antoni, Sylvian avec Ethan et Céline avec Macéo (pas sur la photo : Ronen et Ella)

*Eva Gori*



# Souvenirs partagés

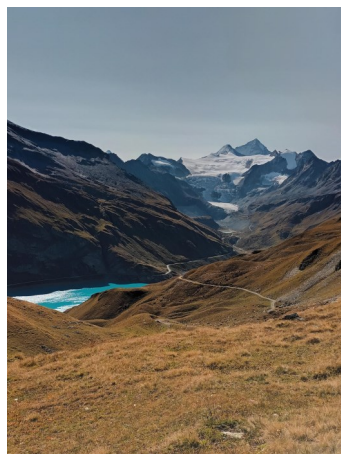


## 10-12.09 - De Vercorin à Grimentz

## Randonnée

Magnifique randonnée sur deux jours et demi, sans encombre et au féminin. Nous étions quatre à être hébergées à Vercorin le mercredi soir avec demi-pension et excellent repas. Merci Beatrice! Jeudi, très belle montée au Lac le Louché puis montée raide jusqu'à la cabane des Becs de Bosson. Nuit en cabane ou la demi-pension n'était de loin pas à la hauteur. Vendredi petite variante: au lieu de viser la télécabine de Bendolla (déjà fermée) nous avons rejoint le Barrage de Moiry avec ses eaux turquoises et son glacier magnifique. Encore une bonne salade en terrasse, au soleil, à Moiry, avant de prendre le bus, et nous voilà déjà sur le retour.

*Melody Girardet*



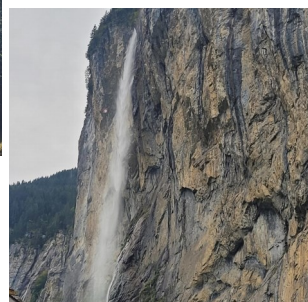
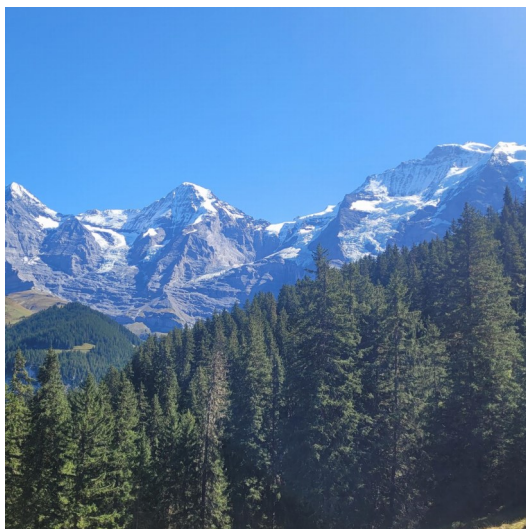


## 18.09 - Région Mürren

## Randonnée

Cette course prévue en 2 parties : le matin une rando panoramique d'env. 6.5km face aux 3 Grands et l'après-midi – sur le retour - découverte des cascades Trümmelbachfälle inscrites au Patrimoine mondial naturel de l'UNESCO, soit dix chutes d'eau glaciaires à l'intérieur d'une gorge taillée dans la montagne, accessibles par un cheminement comptant +/-100m de dénivelé. La quinzaine de Jeudistes arrivés sur place avec une heure de retard, dûe aux CFF et au surplus de touristes, ont bénéficié d'une météo paradisiaque pour admirer ces montagnes mythiques que sont l'Eiger, le Mönch et la Jungfrau tout au long de leurs cheminements respectifs jusqu'à Mürren : celui JA avec +300/-150m de dénivelé et ceux plus alertes par +510/-360m. À Mürren, le groupe s'est recomposé pour descendre dans la vallée ensemble avec la toute nouvelle télécabine "presque verticale" du Schilthornbahn, et se rendre aux Trümmelbachfälle. L'option retenue par 10 participants, de prolonger d'une journée, leur a permis une randonnée alpine sur le flan Est du Schilthorn (alt.m. ~2'000m) par une météo identique et ainsi admirer les 3 Grands sous un autre angle et aussi découvrir toute une série de presque 4'000m tels le Glescherhorn, le Mittaghorn, etc. jusqu'au glacier du Mutthorn. Fantastique journée.

*Albert Rusterholz*







## 18.09 - Tour des Gastlosen

## Randonnée

Après le café plus ou moins traditionnel nous avons rejoint Mauzes Bergle, point de départ de notre randonnée, avec le Gastlosenexpress. De là le chemin longe les parois calcaires de cette chaîne de montagne fribourgeoise. Au passage nous découvrons le «Grosmitterloch» ou «trou de la grand-mère» qui serait, selon la légende, le résultat du jet par le diable fâché de sa grand-mère contre la paroi. Une fois passé le Chalet du Soldat, le chemin devient glissant et plus technique jusqu'au col du Loup. Nous passons du côté nord encore à l'ombre au côté sud ensoleillé avec une vue grandiose sur les Alpes bernoises et valaisannes et débutons notre descente en direction du Chalet de Grat. La dernière partie de notre randonnée, depuis Grat, se poursuit dans une ambiance fraîche et humide jusqu'au télésiège. Merci aux 8 participantes et participants qui ont partagé cette magnifique journée avec le soleil, la chaleur et un ciel bleu de carte postale.

*Sylvette Pezet*



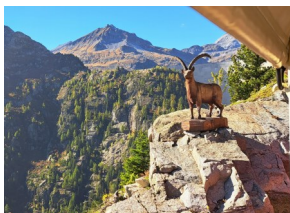


## 09.10 - De Finhaut au barrage d'Emosson

## Randonnée

14 marcheurs se sont élancés sur les chemins accompagnés par un magnifique soleil. Depuis Finhaut, où un petit ravitaillement nous a réveillés, nous avons traversé le village et avons suivi le chemin à travers une belle forêt nous fournissant ombre et fraîcheur. Pause pique-nique puis encore une bonne heure de marche jusqu'à l'alpage de Fenestral où, grâce au dégagement, nous pouvons admirer les sommets environnants dont le Mont Blanc et le refuge Vallot brillant dans les reflets du soleil. Encore une bonne heure de montée pour atteindre le barrage d'Emosson. Là nous prenons le premier funiculaire, puis le petit train et le deuxième funiculaire pour rejoindre le Châtelard puis Martigny et finalement nos chaumières respectives.

*Elisabeth Morard*





# Souvenirs partagés



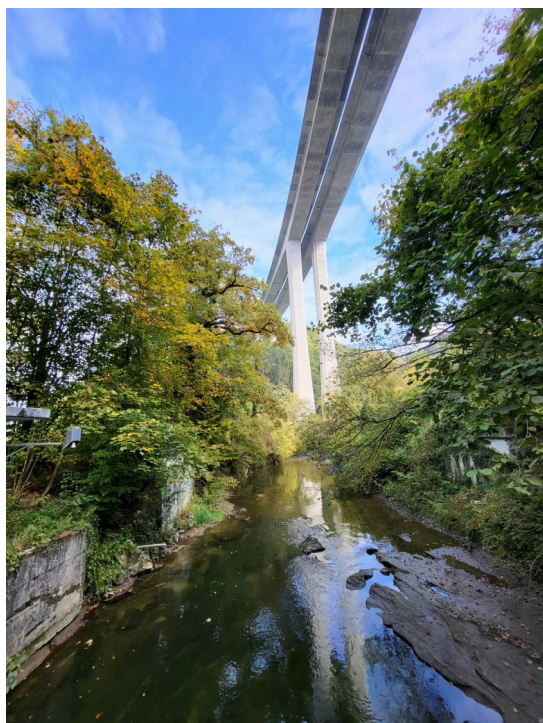
## 09.10 - "Le sentier des papillons"

## Randonnée

Les 9 papillonnes et 5 papillons sont montés depuis le stand de la Mauguettaz jusqu'à la lisière de la forêt surplombant le vallon de la Menthue, une rivière vaudoise cent pour cent comme l'aurait écrit Jean Villars Gilles. Passés sur l'autre rive, nous avons trouvé un endroit idyllique pour notre pic-nic. Le soleil est enfin apparu pour la suite de ce sympathique parcours avec la visite, pour certains, des grottes de Cronay. Un petit raidillon - pour l'ambiance - et descente plus loin - une autre ambiance - à notre point de départ.

Merci à vous tous les papillons pour votre participation

*Jean-Daniel Carrard*



# Souvenirs partagés



## 16.10 - Champex lac et descente sur Orsières

## Randonnée

Les treize jeudistes et une accompagnatrice ont eu la joie de découvrir le soleil tant désiré ces derniers jours. La découverte du lac de Champex a été un enchantement pour ceux qui ne le connaissaient pas encore. Après avoir piqueniqué devant un beau panorama, nous avons pris la longue descente raide pour rejoindre Orsières. À l'arrivée, nous étions bien heureux de reposer nos jambes devant le verre de l'amitié et reprendre le train du retour. Merci aux participants.

*Anne Schwaar*





# AFIN DE NE RIEN LOUPER DU PAYSAGE

jumelles Swarovski et son adaptateur smartphone



SWAROVSKI  
OPTIK



Nicolas Lecoultré Opticien diplômé  
Rue de la Morâche 6 - 1260 Nyon  
022 361 59 55  
[www.maxivue.ch/lacombe](http://www.maxivue.ch/lacombe)

OPTIQUE  
DE LA  
COMBE

Visitez nos cabanes!

## ROCHEFORT



1'390 m - coord. 500.720/146.870

1 h à pied de St-Cergue

1/4 h de la place de parc

## ARPITETTAZ



2'786 m - coord. 618.600/105.560

4 h à pied de Zinal

Tél. cabane 027/ 475 40 28

Visitez nos cabanes!

**BSR**  
IMPRIMEURS

**CONSEIL  
CREATION  
IMPRESSION  
RELIURE**

**BSR Imprimeurs SA**

Route de Begnins 14 | CH-1196 Gland | T 022 354 09 90 | [www.bsrimprimeurs.ch](http://www.bsrimprimeurs.ch)